

Niclot, Auguste

Cote de référence	FR ANOM COL H 1315
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1315/niclotaugu
Condamné en	1872
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	4505

Ce dossier contient notamment

Correspondance particulière

Informations

Commune de Paris

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

